

S.I.S.A.R.C**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie****Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 12 octobre 2022**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 5 octobre 2022, s'est réuni le mercredi 12 octobre 2022 à 18h, en séance publique à la Salle Grande Loge à la Halle Olympique d'Albertville, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents : 14

<i>Collectivités</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	SANTAIS	2 voix
Département	THEVENET	2 voix
CA Arlysère	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	PEPIN	1 voix
CA Arlysère	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	ROCHE	1 voix
CCCS	BENETTI	1 voix
CCCS	BOUVIER	1 voix
CCCS	FAVRE	1 voix
CCCS	GACHET	1 voix
CCCS	LOGEROT	1 voix
CCCS	MESTRALLET	1 voix
CCCS	SANDRAZ	1 voix
CCCS	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents : 2

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	16 dont 14 titulaires et 2 suppléants	Nombre de voix	18 voix
TOTAL des voix	18 voix		

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : Demande de participation auprès de l'Etat – Confortement de la digue rive droite au droit du Pont de Coise, en amont du Pont de Saint-Pierre d'Albigny et dans la courbe de Tournon

Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 8 décembre 2021, le Conseil Syndical a approuvé le principe d'une prolongation de la convention « digue » fixant le cadre d'intervention du SISARC sur les digues de l'Etat sur la période 2022-2024.

Des financements complémentaires de l'Etat ont été obtenus pour la réalisation de travaux de confortement de la protection en enrochements de la digue rive droite de l'Isère sur trois secteurs :

- Au droit du pont de la RD33 sur la commune de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier,
- En amont du pont de la RD202 sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny,
- Dans la courbe de Tournon.

Cette opération doit débuter en 2022 avec le lancement des maîtrises d'œuvre, la réalisation d'investigations préliminaires (prospections géotechniques, levés topographiques, etc.).

Il est nécessaire de solliciter une première tranche de participation de l'Etat au taux de 100 % sur la base d'un montant prévisionnel total étude et travaux de 100 000 € HT.


L'enveloppe totale de participation pour ces 3 chantiers est de 4.5 M€ HT.

Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve la demande de participation auprès de l'Etat sur la base d'un taux de 100 % et d'un montant de 100 000 € HT ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette participation et à signer tout acte afférant au suivi de ces dossiers.*

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU



S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie